



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

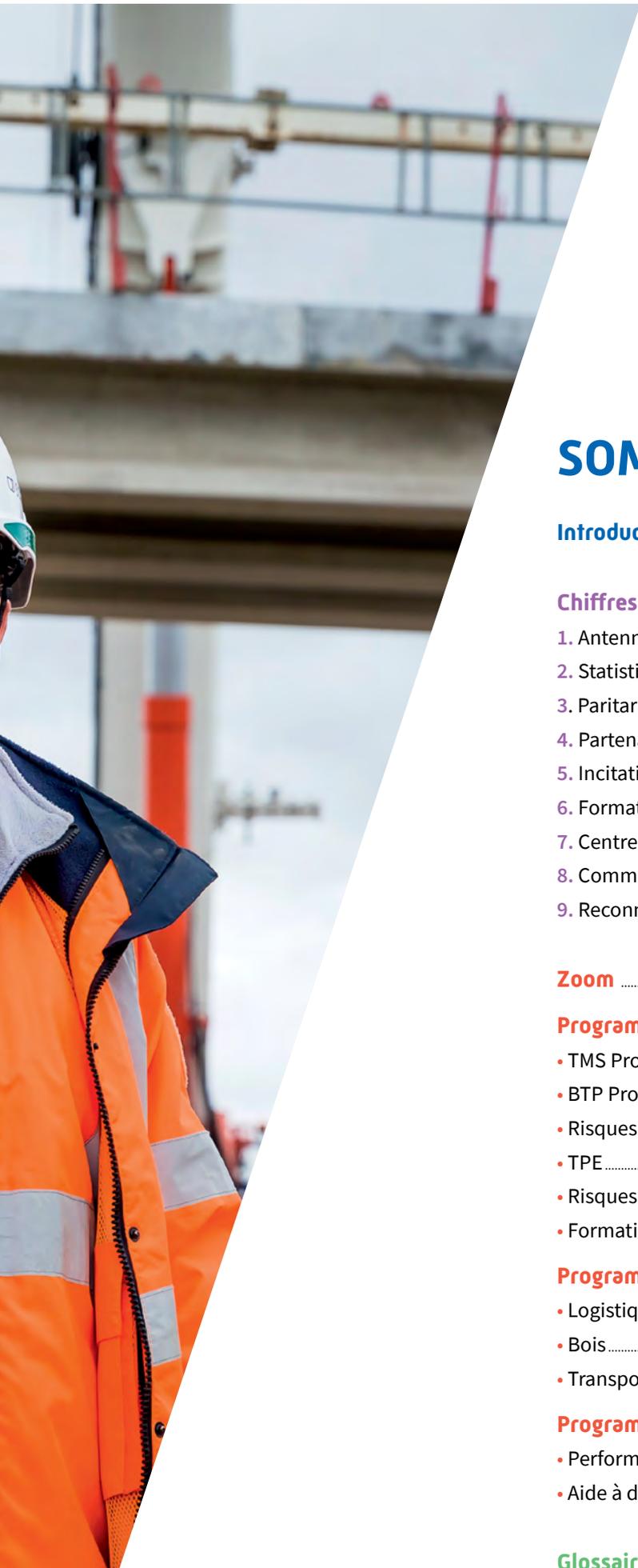
Carsat Retraite
& Santé
au travail
Rhône-Alpes



SP 1219 10/2023

Bilan des programmes de prévention des risques professionnels 2017-2022 |





SOMMAIRE

Introduction	04
Chiffres clés & Bilan d'activité globale	06
1. Antennes prévention	10
2. Statistiques et pilotage	11
3. Paritarisme	12
4. Partenariats	12
5. Incitations financières	13
6. Formation et conseil	14
7. Centre interrégional de mesures chimiques	15
8. Communication	16
9. Reconnaissance des maladies professionnelles	17
Zoom	18
Programmes nationaux	18
• TMS Pros	20
• BTP Pros	22
• Risques Chimiques Pros	24
• TPE	26
• Risques psychosociaux	28
• Formation initiale et continue	30
Programmes régionaux	32
• Logistique	34
• Bois	36
• Transport routier de marchandises	38
Programmes expérimentaux	40
• Performance	42
• Aide à domicile	44
Glossaire	46



INTRODUCTION

La convention d'objectifs et de gestion 2018-2022 de la branche Accidents du travail et maladies professionnelles (COG AT/MP) était la 4^{ème} conclue entre l'État et la Caisse nationale d'Assurance Maladie. Dans la continuité des précédentes conventions, le ciblage des actions de prévention et les partenariats ont été renforcés. Toutefois, cette programmation a connu quelques accélérations et innovations, marquées par l'impact de la pandémie de Covid 19.

Pandémie de Covid 19 : la continuité du service et l'accélération de la digitalisation

En mars 2020 lors du 1^{er} confinement, la plupart des entreprises ciblées par nos programmes de prévention étaient informées de leur ciblage par l'envoi de courriers et la convocation à des réunions de mobilisation à l'échelle des territoires (plus de 20 réunions pour le programme TMS Pros).

Le service prévention a donc naturellement gardé le lien avec les entreprises dont les activités étaient maintenues (grande distribution, transport, nettoyage pour partie et bien sûr le soin à la personne) et accompagné les autres à l'occasion de leur reprise.

Ce fut également l'occasion de développer les webinaires, ces conférences à distance réalisées en direct et visionnables en replay.

De nouvelles modalités d'actions vers les entreprises : offre TPE, coordination grands comptes, approche "performance"...

Dans toute la France, les ingénieurs conseils et les contrôleurs de sécurité des Carsat sont amenés à intervenir dans des établissements d'un même groupe. Pour une meilleure coordination de nos actions et communication avec ces groupes, des correspondants grands comptes ont été nommés auprès des sièges sociaux.

En Rhône-Alpes, nous avons géré 4 grands comptes nationaux des secteurs de la propreté, de la grande distribution et de la logistique.

À l'opposé de ces grandes entreprises, les TPE-PME n'ont pas une culture de prévention très développée alors que certains secteurs connaissent une sinistralité importante. Une offre de prévention adaptée à 40 métiers, gratuite et facilement utilisable pour une petite entreprise, a été conçue et diffusée lors de cette période. Sur la prochaine COG, la promotion de cette offre devrait être renforcée.

Enfin, des expérimentations pour aborder la prévention des risques professionnels autrement ont été pilotées en Rhône-Alpes. Les approches par la performance, par le Lean dans l'agroalimentaire ou encore par filière dans les produits frais ont donné des résultats encourageants.

Des partenariats externes consolidés

Lors de cette programmation, les acteurs institutionnels de la prévention ont connu des mutations, la Direccte est devenue Dreets (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) et les services de santé ont connu une réforme qui les a regroupés et a réaffirmé leur rôle en prévention. Que ce soit à travers les Cpom (Convention partenariale d'objectifs et de moyens) ou le PRST (Plan régional santé travail), la coopération avec la Carsat est plus vivante que jamais.

Les actions sectorielles du programme TMS Pros (propreté, agroalimentaire...), le programme TPE ou encore les programmes régionaux (transport routier de marchandises, construction bois, logistique) sont également de formidables opportunités de partenariats avec des acteurs professionnels pour co-construire et promouvoir la prévention et la santé en entreprise. Au total, ce sont près d'une quarantaine de conventions de partenariat qui ont été signées.

A l'avenir, c'est la coopération interne qui sera développée par exemple avec les services de l'Assurance Maladie pour recouper absentéisme et conditions de travail, ou encore ceux de l'Assurance Retraite pour accompagner le travail en bonne santé jusqu'à la retraite.





Chiffres clés & Bilan d'activité globale

CHIFFRES CLÉS EN RHÔNE-ALPES



2 107 000

salariés, 10 % du national



265 462

établissements



4 200

établissements ayant bénéficié
d'un accompagnement en prévention



51,1

indice de fréquence des établissements ciblés
[32, indice régional tous secteurs confondus]



72

préventeurs
(ingénieurs conseils et contrôleurs de sécurité)



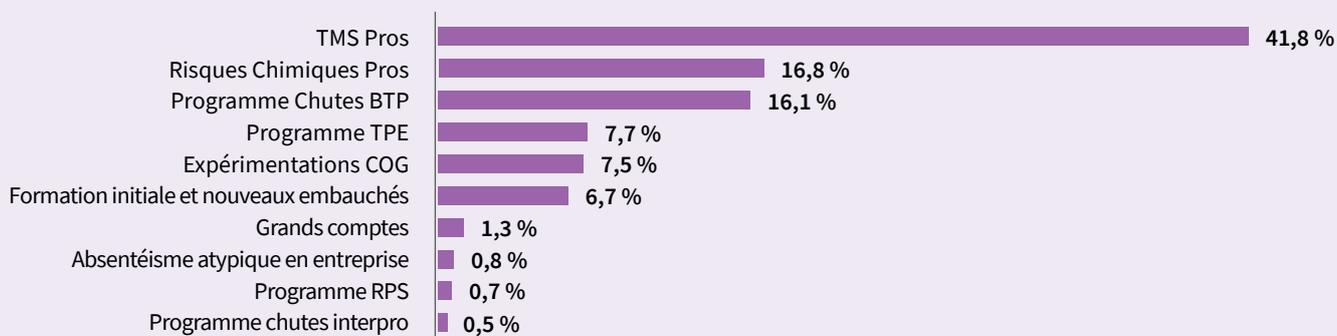
35

collaborateurs : assistantes d'antenne, de formation,
de gestion, communication, statistiques, qualité...

BILAN D'ACTIVITÉ

Les 3 programmes nationaux (TMS Pros, Risques Chimiques Pros et Chutes BTP) ont mobilisé les 3/4 du temps des préventeurs.

RÉPARTITION DU TEMPS CONSACRÉ AUX THÈMES NATIONAUX



RÉPARTITION DU TEMPS PASSÉ DANS LES SE* SELON LA TRANCHE D'EFFECTIF



Les préventeurs passent 34,4 % de leur temps dans des entreprises de 50 à 199 salariés, là où la sinistralité se concentre.

*Sections d'établissement

1. Antennes prévention

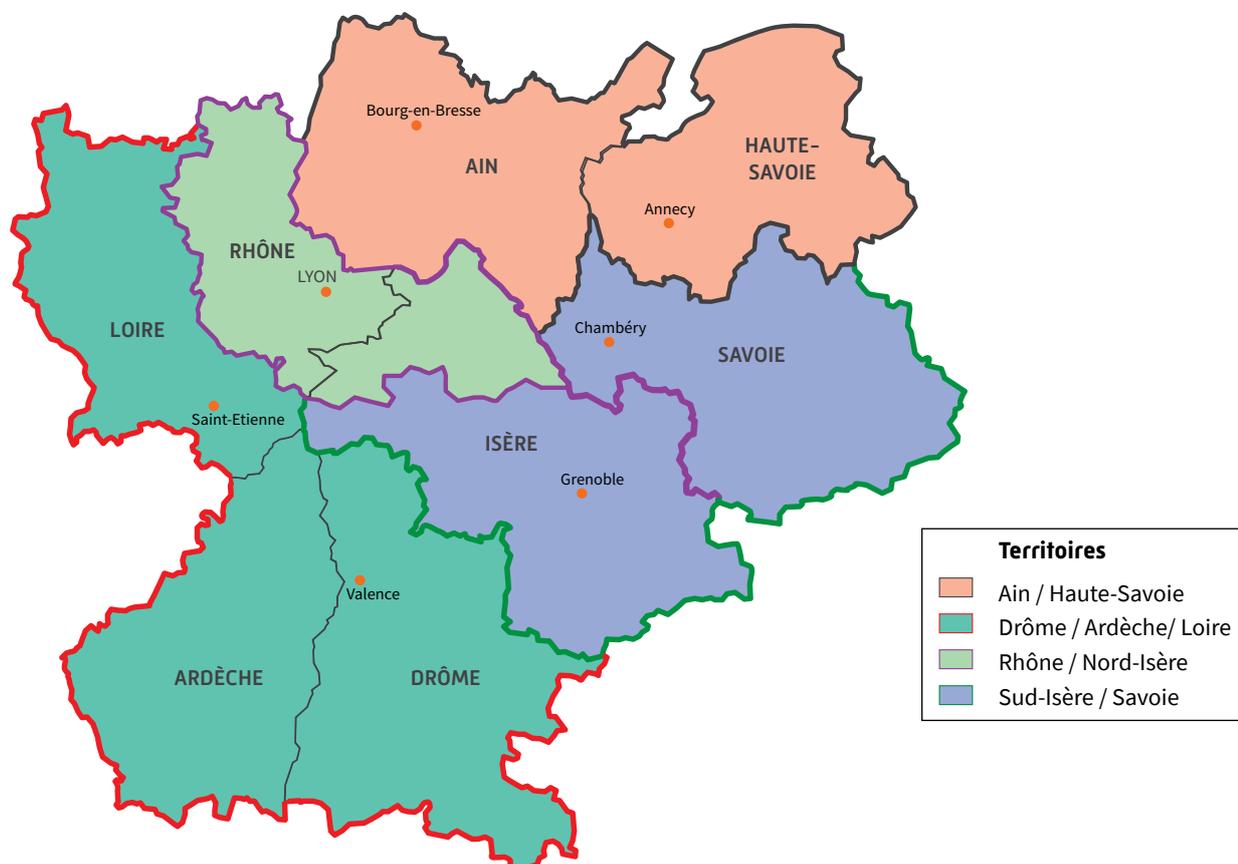
Le service prévention compte 7 antennes de proximité pour couvrir 4 territoires : le Rhône et le nord Isère (Lyon), l'Ain et la Haute-Savoie (Bourg-en-Bresse et Annecy), la Savoie et l'Isère (Chambéry et Grenoble), puis la Loire et la Drôme-Ardèche (Saint-Etienne et Valence).

Chaque territoire compte environ 15 contrôleurs de sécurité et ingénieurs conseil, avec un manager et une

assistante. Ils mettent en œuvre les programmes de prévention auprès des entreprises ciblées, interviennent après un accident grave ou mortel pour son analyse et entretiennent les relations avec les partenaires de proximité (service de prévention et de santé au travail, services de l'Etat, partenaires sociaux...)

7 ANTENNES PRÉVENTION

SUR 4 TERRITOIRES



2. Statistiques et pilotage

Les statistiques accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles guident l'action du service prévention.

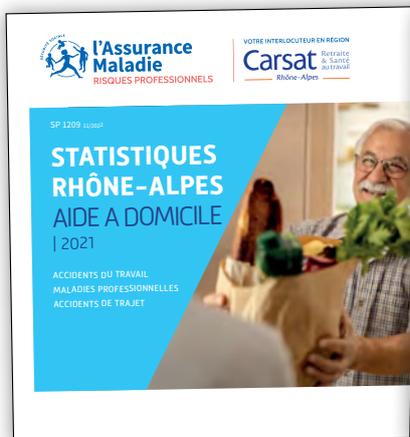
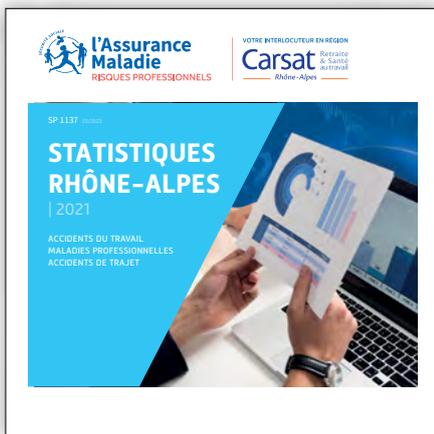
- 1 statisticienne est dédiée à la production et à l'analyse de ces données.
- 1 ingénieur et 1 assistante veillent ensuite au suivi des objectifs et indicateurs ainsi qu'à l'animation des instances de pilotage des programmes de prévention.

8 plaquettes statistiques sectorielles

1 revue de programme par mois

Animation des chefs de projet

[Consultez le site de la Carsat Rhône-Alpes rubrique Entreprise / Se documenter sur les risques professionnels / Nos statistiques régionales AT/MP](#)



3. Paritarisme

La Cratmp (Commission régionale des accidents du travail et des maladies professionnelles) et les CTR (Comités techniques régionaux) sont nos structures de gouvernance, strictement paritaires. Elles orientent et valident nos programmes de prévention, ainsi que nos stratégies d'incitations financières. Leurs membres sont représentatifs des secteurs professionnels et sont environ une centaine en Rhône-Alpes, répartis sur 1 commission et 4 comités techniques.

La commission régionale donne son avis au Conseil d'administration sur les sujets relevant des risques

professionnels et assure la coordination des 4 CTR. Elle impulse et évalue le plan d'actions visant à promouvoir la prévention des risques professionnels dans les entreprises. Enfin, elle oriente et valide les programmes de prévention, ainsi que les stratégies d'utilisation des outils d'incitations financières.

Les 4 CTR, quant à eux, sont représentatifs des branches professionnelles. Leurs membres sont proches des entreprises, des métiers, des pratiques professionnelles et des réalités locales. Leurs champs de compétence se répartissent suivant le tableau ci-dessous :

CTR1	Métallurgie
CTR2	Bâtiment et travaux publics, transports, eau, gaz, électricité, livre et communication
CTR3	Chimie, caoutchouc, plasturgie, bois, ameublement, papier et carton, textile, vêtements, cuirs et peaux, pierres et terres à feu
CTR4	Commerces et industries de l'alimentation, commerces non alimentaires, activités de service I et activités de service II

Ils assurent le suivi et l'évaluation de notre programmation. Parties intégrantes du fonctionnement assurantiel de la branche, ils donnent leur avis sur l'instauration de minoration ou de majorations du taux de cotisation des entreprises, lors de commissions dédiées.

Ainsi, sur la période 2017/2022, plus d'une centaine de réunions paritaires se sont tenues, animées par un ingénieur conseil régional adjoint.

Concrètement, au-delà du suivi et de l'évaluation de

notre programmation, une centaine de dossiers d'entreprises (enquêtes AT mortels, minoration et majoration de taux de cotisation) ont été examinés par les commissions compétentes.

Ces commissions ont également participé à l'élaboration de documentations et d'outils, pour aider les petites entreprises, par exemple à intégrer le télétravail dans leur organisation, sujet fortement plébiscité à la suite de la pandémie de Covid 19.

4. Partenariats

Le service prévention de la Carsat Rhône-Alpes développe de nombreux partenariats avec les acteurs économiques, notamment les branches professionnelles des secteurs d'activités aux conditions de travail réputées difficiles

(Ehpad, aide à domicile, BTP, transport routier, logistique, grande distribution, agroalimentaire, propreté ...).

Des partenariats sont également noués avec l'ensemble des organismes institutionnels qui interviennent dans le champ de la prévention, comme les services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI), afin de proposer aux entreprises des offres de services complètes et diversifiées.



77 partenaires mobilisables hors SPSTI

28 SPSTI en Rhône-Alpes dont 17 ayant signé un Cpom avec la Carsat

49 conventions ou chartes de partenariat en cours

5. Incitations financières

La Carsat Rhône-Alpes accorde, sous conditions, des aides financières pour acquérir du matériel concourant à la prévention des risques professionnels, pour réaliser des diagnostics ergonomiques ou encore suivre des formations.

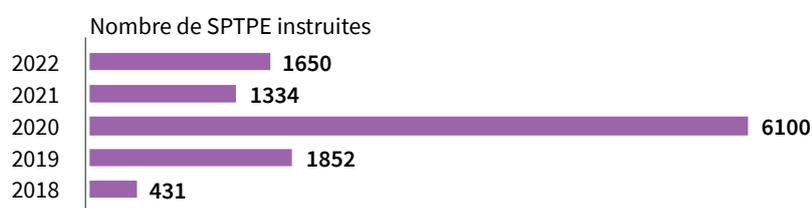
6 gestionnaires et 3 référents, avec 1 responsable, gèrent les demandes de subventions prévention pour les petites entreprises, les contrats de prévention ainsi que le traitement des injonctions, majorations et ristournes.

10,9 % des entreprises ciblées ont bénéficié de subvention prévention TPE.

65 % des injonctions concernent des établissements ciblés par un programme de prévention (2021 et 2022).

11 367

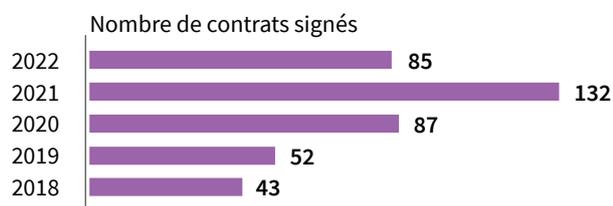
DEMANDES DE SUBVENTION PRÉVENTION TPE INSTRUITES



L'année 2020 est atypique du fait de la subvention « Prévention Covid »

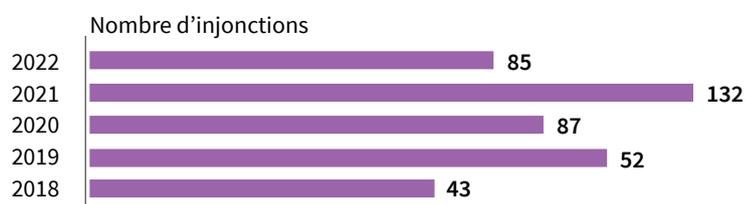
399

CONTRATS DE PRÉVENTION



441

INJONCTIONS AUPRÈS D'ENTREPRISES À METTRE EN ŒUVRE DES MESURES DE PRÉVENTION



6. Formation & conseils

L'activité en formation et conseil du service prévention est particulièrement riche. Elle consiste à

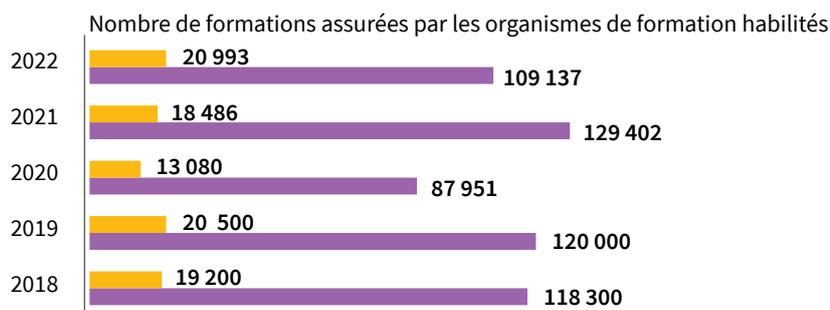
- **gérer l'instruction des habilitations** d'organismes de formation des dispositifs nationaux de l'Assurance Maladie - Risques professionnels et de l'INRS. Ces formations sont destinées aux chefs d'entreprises, aux animateurs de prévention et à tous les salariés, acteurs de la prévention,
- **animer des formations** à la prévention des risques professionnels à destination des dirigeants et préventeurs en entreprises,
- **assurer le référencement** de fournisseurs, de consultants et d'organismes de formation et animer l'ensemble de ces listes de prestataires,

- **intervenir en entreprise** pour les préventeurs formateurs, ergonomes, psychologues du travail et spécialistes en conception des équipements, des lieux et des situations de travail ainsi qu'en organisation du travail.

Deux préventeurs sont également chargés des relations et partenariats avec l'enseignement professionnel et l'enseignement supérieur pour intégrer la prévention dans les cursus de formation initiale et continue et suivre les projets menés par les écoles. Deux gestionnaires formations – habilitations et une chargée de mission viennent en appui de ces activités.

92 259

SESSIONS DE FORMATION ASSURÉES PAR DES ORGANISMES HABILITÉS



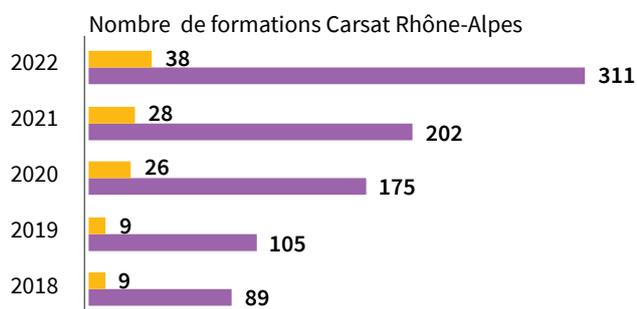
■ Nombre de sessions de formation
■ Nombre de stagiaires

546 790

STAGIAIRES FORMÉS

110

SESSIONS DE FORMATION ASSURÉES PAR LA CARSAT RHÔNE-ALPES



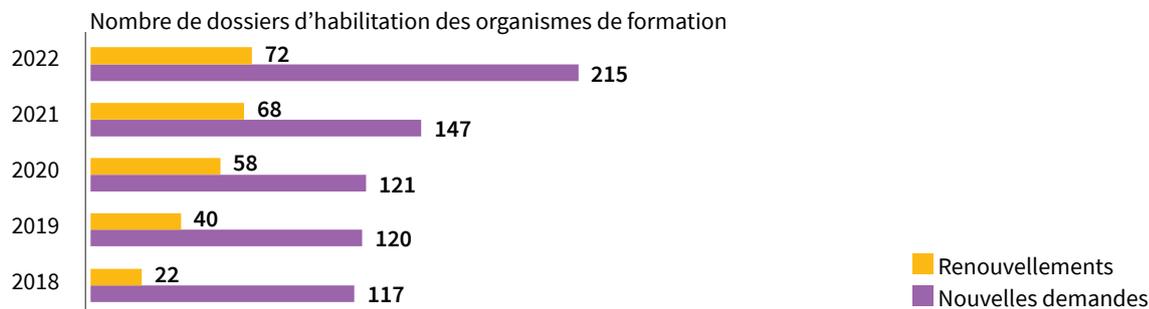
■ Nombre de sessions de formation
■ Nombre de stagiaires

882

STAGIAIRES FORMÉS

980

TRAITEMENTS DE DEMANDES OU RENOUELEMENT D'ORGANISMES DE FORMATION POUR ÊTRE HABILITÉS



290 prestataires régionaux : fournisseurs, consultants et organismes de formation

17 listes

675 organismes de formation et entreprises, habilités dans 16 dispositifs nationaux

103 consultants référencés

106 fournisseurs de matériel (cabines de peintures, installations de captage, machines à dégraisser...)

7. Le centre interrégional de mesures chimiques

La Carsat Rhône-Alpes accueille en région lyonnaise le laboratoire interrégional de chimie (LIC), composé de 2 ingénieurs conseils, 5 contrôleurs de sécurité, 1 analyste, 2 laborantins et 2 assistantes.

Intervenant sur toute la région Auvergne Rhône-Alpes, le laboratoire a comme mission principale l'accompagnement des entreprises dans leur démarche de prévention des risques chimiques. Il a été largement sollicité pour

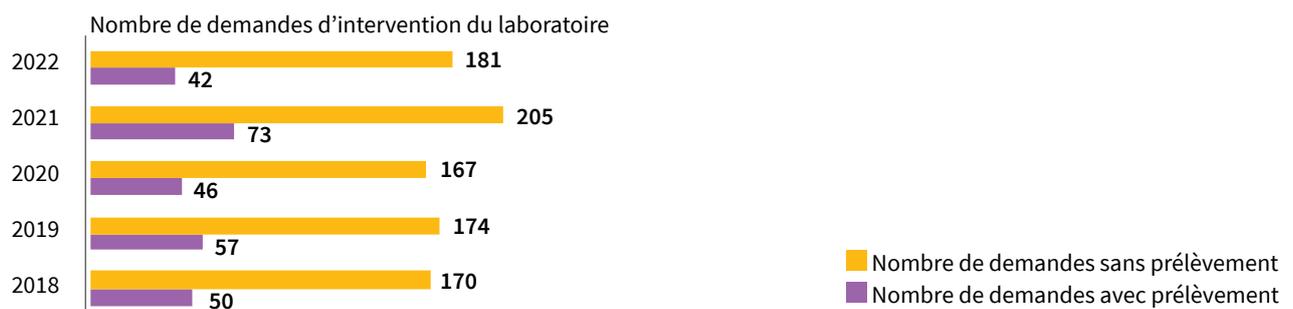
valider les plans d'actions des entreprises ciblées par le programme Risques Chimiques Pros (RC Pros), en réalisant des prélèvements, mais aussi en étude de devis, conseils, réception d'installations...

La Carsat Auvergne, quant à elle, accueille le centre interrégional de mesures physiques (bruit, vibrations, température, radiations.).

1 165

DEMANDES D'INTERVENTION DU LABORATOIRE

DONT 268
AVEC PRÉLÈVEMENT



Les demandes sans prélèvement peuvent concerner la ventilation, le classement d'un produit, ou encore un zonage ATEX.

8. Communication

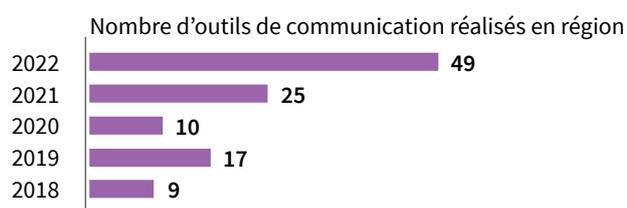
Les actions de communication sont rythmées tout au long de la COG par 3 grandes phases : la mobilisation des entreprises ciblées, leur accompagnement dans leur démarche de prévention puis la capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques auprès des entreprises.

Sur cette programmation, la Carsat Rhône-Alpes a enrichi ses canaux de diffusion en investissant le digital : ouverture d'un compte Twitter en 2018 à l'occasion

du salon Préventica, multiplication des publications sur les risques professionnels sur LinkedIn, lancement de newsletters (Partenaires Prévention et CLIP), et réalisation de webinaires. En fin de COG, de nombreux témoignages d'entreprises de la région ont donné lieu à la réalisation de films de promotion des démarches et programmes de prévention, à retrouver sur la chaîne YouTube de la Carsat Rhône-Alpes.

110

SUPPORTS DE COMMUNICATIONS PRODUITS (FILMS, BROCHURES, DÉPLIANTS, NEWSLETTERS...)



41

WEBINAIRES RÉALISÉS

Visionnez les replays des webinaires prévention, sur le site de la Carsat Rhône-Alpes / entreprises / nos vidéos et webinaires

PARTICIPATION À PRÉVENTICA LYON 2022

- **11 conférences**, pour **1549 participants**
- **1186 visiteurs** uniques sur le stand
- **735 visiteurs** uniques sur le Bar à jeux



9. Reconnaissance des maladies professionnelles

Neuf ingénieurs conseils étudient les dossiers de maladies professionnelles qui seront ensuite présentés au Comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles (CRRMP).

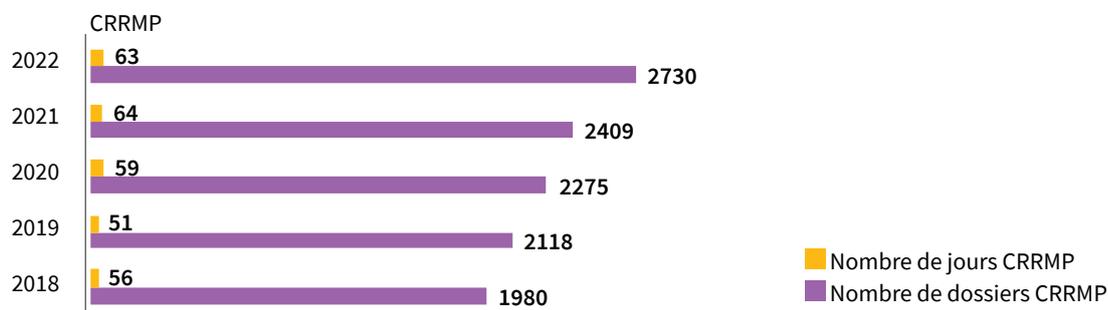
En appui, 1 contrôleur de sécurité s'occupe plus spécifiquement de la préparation des dossiers amiante et 1 assistante assure la gestion administrative des réunions du comité.

Les réponses aux questions des caisses primaires d'Assurance Maladie (CPAM) lors de l'instruction des dossiers de reconnaissance de maladies professionnelles sont également une charge non négligeable, gérée par 1 ingénieur et 1 contrôleur de sécurité.

130 dossiers par an sont préparés, en lien avec le risque d'exposition à l'amiante ou à un produit ou procédé chimique dangereux.

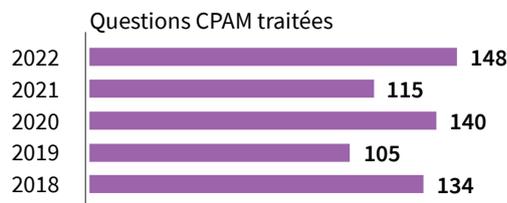
11 512

DOSSIERS PRÉSENTÉS EN COMITÉ RÉGIONAL DE RECONNAISSANCE DES MALADIES PROFESSIONNELLES (CRRMP)



642

RÉPONSES APPORTÉES À DES QUESTIONS DE CPAM SUR L'INSTRUCTION DE MALADIES PROFESSIONNELLES







Zoom programmes nationaux

Mettre en œuvre une démarche de prévention des

Les troubles musculosquelettiques (TMS) sont la 1^{ère} cause de maladies professionnelles et d'accidents du travail. Aussi, le programme national TMS Pros a pour objectif de réduire la sinistralité due aux manutentions manuelles en faisant progresser un panel d'entreprises ayant une sinistralité avérée sur ces risques. Il comprend une démarche en 4 étapes :

- > **Étape 1** : En quoi suis-je concerné ?
- > **Étape 2** : Par quoi commencer ?
- > **Étape 3** : Comment agir ?
- > **Étape 4** : Quels résultats pour mon entreprise ?

Pour faciliter la mise en œuvre de ce programme, un site internet dédié <https://ameli.tmspros.fr/> est réservé aux entreprises ciblées avec un accès pour les préventeurs de la Carsat permettant de suivre et valider la progression des entreprises. L'offre générique de la démarche TMS pros est détaillée sur le site [Ameli / Entreprise / Santé au travail / Risques / Les troubles musculosquelettiques / Réduire les TMS avec TMS pros.](#)

En Rhône-Alpes, des actions collectives ont facilité la progression des entreprises et favorisé les échanges de pratiques. Des accompagnements individuels ont aussi pu être réalisés par des consultants et bien entendu, par l'ensemble de nos préventeurs. La sensibilisation des dirigeants lors d'une journée et la formation de personnes ressources ont également été au cœur de la mise en œuvre du programme.

PERSPECTIVES

Lancé initialement en 2014, le programme TMS pros a vocation à être reconduit vers un nouveau panel d'entreprises, pour une "3^{ème} saison".

" C'est essentiel que les entreprises puissent échanger entre elles sur les difficultés rencontrées, ça a vraiment une forte valeur ajoutée. Si on supprimait ces temps collectifs, ça marcherait moins bien. "

Partenaire

RÉSULTATS

- **874 entreprises** ciblées et accompagnées
- **53,5 % des entreprises ciblées ont réalisé leur diagnostic et défini un plan d'actions fin 2022** (étape 3) et 33 % ont mis en place et évalué leur plan d'actions (étape 4).
- **Plus de 400 personnes ressources TMS formées en 5 ans :**
 - > 50 personnes ont suivi la formation spécifique du secteur de l'hébergement et de l'aide à la personne âgée
 - > 13 personnes ont suivi la formation spécifique du secteur du transport routier
 - > 340 personnes ont suivi la formation « tout secteur » de personne ressource du projet de prévention des TMS de l'établissement.
- **6 secteurs d'activités particulièrement touchés :** l'industrie agroalimentaire, la propreté, la logistique, la grande distribution, le secteur médico-social et le BTP ([cf plaquettes statistiques régionales](#) sur le site de la Carsat Rhône-Alpes / Entreprise / Se documenter sur les risques professionnels / Nos statistiques régionales AT/MP)
- **3 grands compte nationaux pilotés en Rhône-Alpes** pour coordonner nos stratégies d'actions auprès des grandes entreprises, dans le secteur de la logistique, de la grande distribution et de la propreté.

troubles musculosquelettiques



“ Notre objectif c’est d’analyser un ou deux postes par an. J’ai des outils assez simples à répliquer. (...) En plus, avoir un consultant qui vient dans nos locaux rend la chose plus palpable pour les équipes. Ça a donné du crédit à l’action. ”

Référent TMS en entreprise

EN SAVOIR PLUS

- Site de la Carsat Rhône-Alpes, [rubrique « Les troubles musculosquelettiques »](#)
- Site Ameli/entreprise, [rubrique « Les troubles musculosquelettiques »](#)
- Films de la Carsat Rhône-Alpes à retrouver sur sa chaîne YouTube : témoignages filmés d’entreprises : [Médipôle](#) à Villeurbanne, [Carrard Service \(Atalian\)](#) au centre Léon Bérard à Lyon, [La tresse métallique Forissier](#) à Saint-Chamond, [Geodis](#) à Corbas.
- Conférence au salon Préventica 2022 « [Prévention des TMS, quelles actions pour quels résultats ?](#) »

Prévenir les chutes dans la construction

Malgré une amélioration constante des indicateurs de sinistralité, le secteur de la construction reste accidentogène avec un indice de fréquence supérieur à 50, pour 32 tous secteurs confondus. Les chutes de hauteur et de plain-pied sont la 2^{ème} cause d'accidents du travail (source [Statistiques construction Carsat Rhône-Alpes 2021](#)).

Le programme national BTP a pour objectif de réduire la fréquence et la gravité liées aux chutes dans les entreprises travaillant pour des maîtres d'ouvrage (MOA) ciblés (bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers, constructeurs de maisons individuelles, collectivités locales...), en intégrant dans les pièces de marché, des prescriptions sur l'organisation des chantiers.

Il s'appuie sur un socle de prévention basé sur 5 TOP (thèmes opérationnels prioritaires) :

1. la mise en commun de moyens de protections collectives pour prévenir les chutes
2. la gestion des manutentions et des approvisionnements
3. l'hygiène et les conditions de travail
4. la mission de coordination sécurité protection de la santé (CSPS)
5. les interventions ultérieures sur l'ouvrage.

Le programme BTP prévoit le suivi des opérations des MOA ciblés et la bonne mise en œuvre, par les entreprises, des prescriptions de prévention indiquées dans les pièces écrites du marché.

PERSPECTIVES

Les actions vers les décideurs (MOA) pour l'organisation de la logistique des chantiers ont vocation à se poursuivre dans le futur programme national.

RÉSULTATS

- 138 projets de MOA accompagnés
- 260 interventions de chantiers
- 266 participants en moyenne aux actions de sensibilisation des relais et partenaires.

L'action collective « Partageons la construction » a fédéré plusieurs acteurs de la construction (promoteurs immobilier, Dreets, Imma construction...) pour une approche commune de la santé et de la performance.

Une campagne de sensibilisation sur l'utilisation des banches en sécurité a également eu lieu, en partenariat avec les services de santé au travail et l'OPPBTB.

Une convention de partenariat avec l'OPPBTB a permis de travailler en complémentarité sur des sujets communs (CSPS, travail en hauteur...)

EN SAVOIR PLUS

- Site de la Carsat Rhône-Alpes, rubrique « [Bâtiment et travaux publics](#) », sous-rubriques Bâtiment, Travaux publics et CSPS.
- Films de la Carsat Rhône-Alpes à retrouver sur sa chaîne YouTube : [Rôle du maître d'ouvrage en prévention des risques professionnels](#), témoignages de maîtres d'ouvrage et de maîtres d'œuvre sur l'organisation, la conception et la réalisation d'un chantier.



RISQUES CHIMIQUES PROS

Réduire l'exposition des salariés aux produits can

La dernière enquête SUMER (surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels) de 2017 montre que l'exposition des salariés n'a pas diminué, avec un tiers des salariés du secteur privé, soit environ 5,5 millions de personnes, toujours exposés à au moins un produit chimique dans le cadre de leur travail et 10 % à un agent CMR (cancérogène, mutagène ou reprotoxique).

Le programme national Risques Chimiques Pros a pour objectif de supprimer, ou réduire au niveau le plus bas possible, l'exposition des salariés aux CMR, en accompagnant les entreprises dans l'évaluation de leurs risques chimiques et la définition d'un plan d'actions. Il vise à :

- rendre les entreprises autonomes dans leur évaluation des risques chimiques,
- faire agir les entreprises pour qu'elles maîtrisent les situations les plus exposantes,
- soutenir les entreprises dans leur engagement pour la prévention des risques chimiques.

La démarche Risques Chimiques Pros est accessible aux entreprises depuis un espace privé sur le site [Ameli.fr](https://www.ameli.fr). Cet espace permet d'évaluer les risques, de planifier et suivre les actions afin d'améliorer la santé et la sécurité des salariés. Via cet espace en ligne, les préventeurs des Carsat peuvent suivre et valider la progression des entreprises dans leur parcours structuré en quatre étapes :

1. Initiez votre démarche
2. Définissez votre plan d'actions
3. Déployez vos actions
4. Pérennisez vos actions.

La Carsat Rhône-Alpes est plus particulièrement intervenue dans 4 secteurs d'activité :

- les ateliers d'entretien et de réparation de véhicules légers (VL) et poids lourds (PL) pour les émissions de moteur diesel et CMR,
- les centres de contrôle technique VL et PL pour les émissions de moteur diesel et CMR,
- les ateliers de la seconde transformation du bois pour les poussières de bois et CMR
- l'usinage des métaux pour les huiles et fluides de coupe, et les agents chimiques dangereux (ACD).



PERSPECTIVES

Le programme Risques Chimiques Pros sera reconduit vers un nouveau panel d'entreprises de ces secteurs d'activité et s'étendra à d'autres polluants.

cérogènes, mutagènes ou reprotoxiques



© Grégoire Maisonneuve pour l'INRS

EN SAVOIR PLUS

- Site de la Carsat Rhône-Alpes, [rubrique « Risques chimiques »](#), sous-rubriques Émissions de moteur diesel, Fumée de soudage, Huiles et fluides de coupe dans l'usinage des métaux, Perchloroéthylène, Poussières de bois, Styène.

RÉSULTATS

- **380 entreprises ciblées régionalement ont été accompagnées** dans leur démarche de prévention des risques chimiques,
- **82 % des entreprises ciblées ont établi un plan d'actions** (étape 2)
- **47 % des entreprises ciblées ont mis en œuvre leur plan d'actions** (étape 3), fin 2022.

Une action de coordination régionale et nationale auprès de grandes enseignes de centres de contrôle technique VL et PL a été mise en place.

Un réseau de formateurs certifiés et de consultants « risque chimique » a été constitué et les listes de fournisseurs de matériel révisées (à venir début 2024, sur le site [Carsat-ra.fr / Entreprises / Nos prestataires et fournisseurs](http://Carsat-ra.fr/Entreprises/Nos-prestataires-et-fournisseurs)).

Une participation active aux actions du GRIA (groupe régional interinstitutionnel amiante) pour prévenir l'exposition à l'amiante, aussi bien dans les travaux de retrait que pour les interventions sur des matériaux amiantés (en savoir plus sur le site [Carsat-ra.fr / Entreprises / Type de risque / Amiante](http://Carsat-ra.fr/Entreprises/Type-de-risque/Amiante)).

Une convention partenariale a été signée avec FCBA, le centre technique industriel du bois, pour le déploiement de leur outil de diagnostic d'exposition aux poussières de bois.

Inciter les TPE à la prévention par une tarification et

Cinq grands secteurs d'activité, l'hôtellerie-restauration, le commerce, l'industrie, les services et le BTP représentent 55 % des TPE (entre 10 et 19 salariés), 58 % des salariés et 76 % des accidents de travail.

Le programme national TPE a pour objectif d'inciter les petites entreprises (entre 10 et 19 salariés) d'une quarantaine de professions concernées par des accidents de travail, à agir pour les prévenir. La sensibilisation des petites entreprises est une première étape qui peut aller jusqu'à l'alerte en cas d'accident du travail répété. La seconde étape consiste à proposer une offre de service adaptée par secteur d'activité, avec une approche « solution de prévention », relayée par les organisations professionnelles.

PERSPECTIVES

Pour les années à venir, l'objectif sera de développer la diffusion de l'offre TPE, par ailleurs inscrite dans le plan national santé travail 2021-2025, via les organisations professionnelles, mais aussi les services de prévention et santé au travail.

RÉSULTATS

- **2 000 courriers par an environ** adressés à des petites entreprises pour les alerter sur la récurrence de leurs accidents du travail et leur demander d'agir
- **218 petites entreprises ont fait l'objet de la visite d'un préventeur**
- **3 offres de services métier construites en Rhône-Alpes** pour le bois, la plasturgie et la propreté, avec la réalisation des webinaires nationaux en 2021 pour ces métiers.

Une conférence sur « [l'offre de service TPE](#) » au salon Préventica 2022, a été animée en partenariat avec l'INRS et la Dreetts Aura.

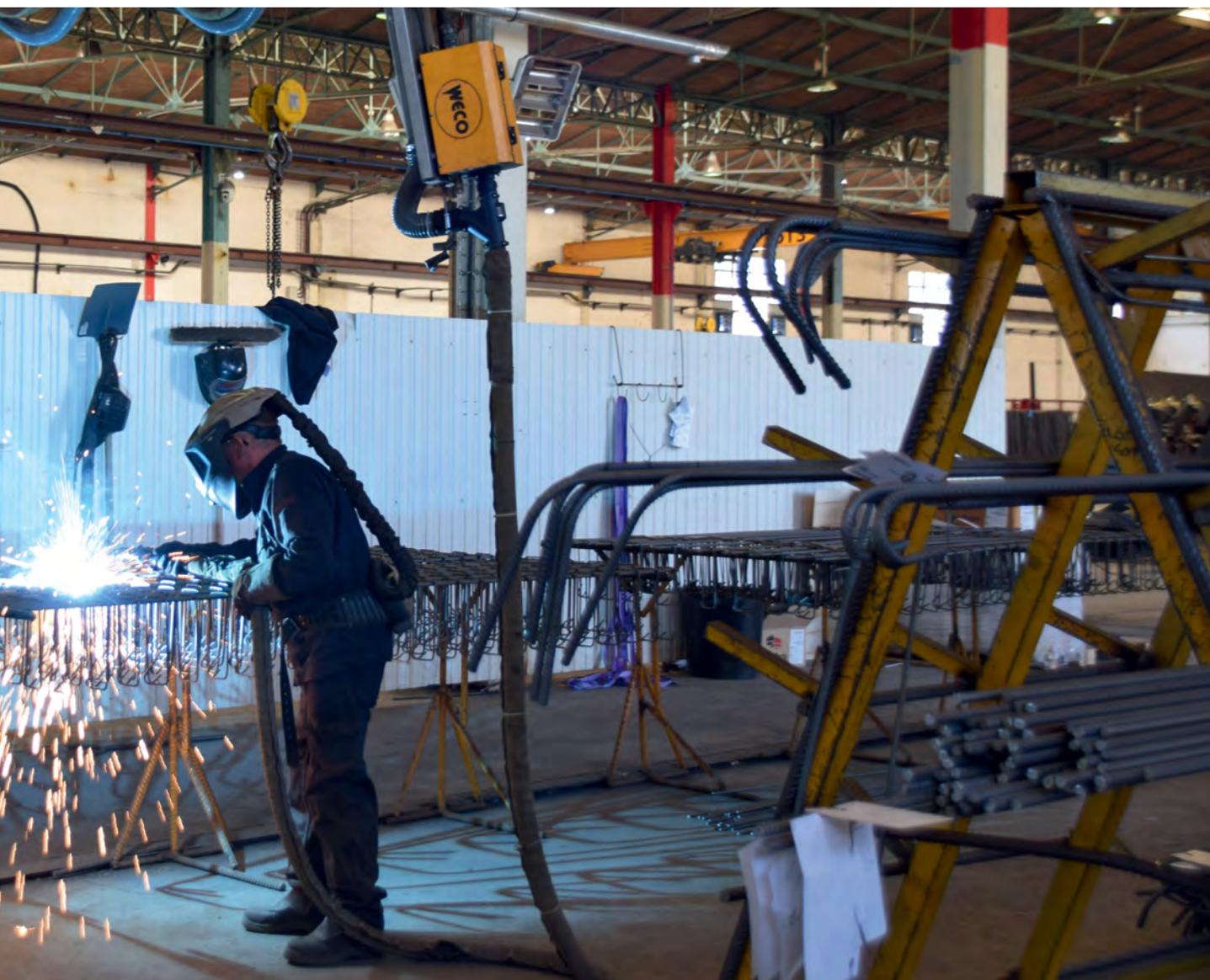
Un deuxième webinaire a été organisé pour les TPE des entreprises de scierie et de l'emballage bois sur le thème Évaluer vos risques professionnels & accueillir vos nouveaux collaborateurs, en 2022, en partenariat avec la MSA et FIBOIS Aura.



EN SAVOIR PLUS

- Site de la Carsat Rhône-Alpes, [rubrique TPE](#) et [rubrique Subventions prévention pour les entreprises](#) de moins de 50 salariés.
- [Site Ameli / Entreprises](#) / Santé au travail / Dans votre secteur
- [Site INRS / Métiers et secteurs](#)

une offre de services adaptés



RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Enrichir et structurer l'offre de service régionale en

Les risques psychosociaux ont été mis en évidence il y a une quinzaine d'années. Six catégories de facteurs de risques sont communément admises :

1. Intensité et temps de travail
2. Exigences émotionnelles
3. Autonomie
4. Rapports sociaux / soutien social
5. Conflits de valeurs
6. Insécurité de la situation de travail (emploi).

La dénomination des RPS a évolué durant cette COG vers celle des risques liés à l'organisation du travail, du fait des confusions persistantes entre causes et conséquences de ces risques (stress, troubles du sommeil, troubles digestifs, dépressions...).

L'intervention en entreprise s'est concentrée sur les entreprises ciblées par d'autres programmes et concernées par les RPS, par exemple dans le secteur de l'aide et soins à la personne. L'offre de service régionale en prévention des RPS à destination des entreprises a également été enrichie et structurée.

PERSPECTIVES

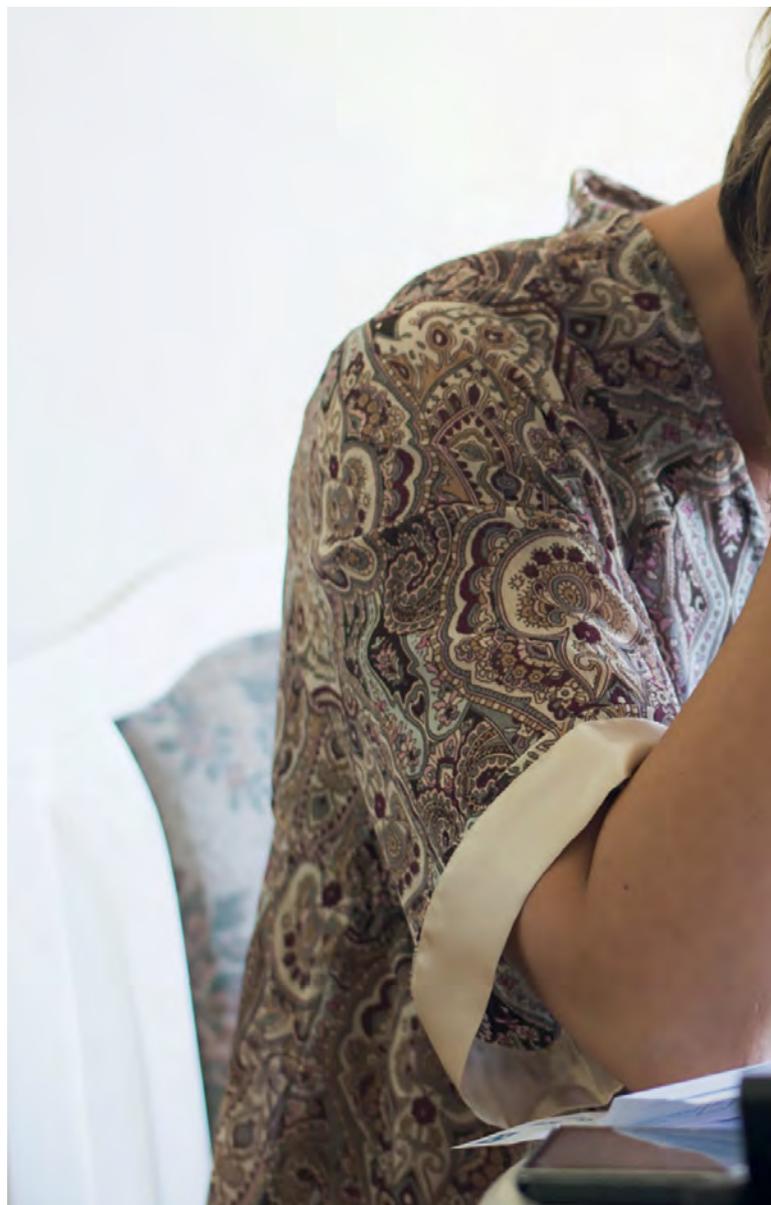
Les pathologies liées à la santé mentale sont de plus en plus présentes depuis la pandémie de Covid 19 et le développement du digital, qui impactent fortement les conditions de travail. Un programme ambitieux de prévention des RPS est à venir.

RÉSULTATS

- 50 entreprises accompagnées
- 52 cabinets de consultants RPS référencés, dont 6 en Auvergne.

Une réunion annuelle des consultants est organisée par la Carsat Rhône-Alpes pour animer ce réseau (information, échanges de pratiques...).

Deux webinaires à destination des entreprises ont été organisés : « RPS : comprendre pour agir », puis « RPS : quelle démarche ? quels outils ? Une offre de service



constituée avec l'Anact, l'INRS et les acteurs locaux (Dreets, services de prévention & santé au travail).

La Carsat Rhône-Alpes a également participé à la table ronde du 6 décembre 2022, organisée par l'INRS lors des Rendez-vous de Travail & Sécurité : « [Risques psychosociaux : dirigeants d'entreprise, des acteurs majeurs](#) »

prévention des RPS



EN SAVOIR PLUS

- Site de la Carsat Rhône-Alpes, [rubrique « RPS »](#)
- Films de la Carsat Rhône-Alpes à retrouver sur sa chaîne YouTube : témoignages d'un cabinet comptable sur [l'étape préparation et mobilisation](#) et d'une entreprise de matériaux sur [l'étape d'élaboration du plan d'actions](#).

FORMATION INITIALE & CONTINUE

Renforcer la place de la prévention des risques profes

Transmettre des compétences aux entreprises pour les rendre autonomes en prévention

La Carsat Rhône-Alpes accompagne les entreprises pour évaluer leurs risques professionnels et mettre en œuvre des démarches pérennes de prévention afin de transformer les situations de travail et préserver la santé des salariés. Notre offre de formation s'inscrit dans cet accompagnement. Elle s'adresse aux acteurs de l'entreprise : dirigeants, salariés, préventeurs, tuteurs, représentants du personnel, encadrants, services méthodes, formateurs...

Ces formations permettent d'acquérir des connaissances méthodologiques et de développer des compétences en santé et sécurité au travail, afin d'agir avec les personnes concernées, au plus près des situations de travail.

Elles sont regroupées par thématiques :

- fondamentaux en prévention des risques professionnels : évaluation des risques, analyse des accidents du travail, formation des acteurs...
- thématiques par risques : TMS, RPS, risque chimique, amiante...
- thématiques par secteurs d'activités : Aide et soins à la personne, transport, logistique, propreté, BTP...

La Carsat Rhône-Alpes anime des formations et assure le référencement d'organismes de formations, de fournisseurs et de consultants. Elle anime l'ensemble de ces

listes de prestataires pour offrir un service de qualité aux entreprises.

En complément, la création de jeux pédagogiques, en téléchargement libre sur le site de la Carsat Rhône-Alpes, permet d'aborder la prévention des risques professionnels de façon ludique.

RÉSULTATS

- **Plus de 550 000 dirigeants, animateurs prévention et salariés ont bénéficié des formations en santé sécurité au travail.** Près de 25 dispositifs de formation ont été mis en œuvre par nos formateurs-préventeurs et 760 organismes validés par la Carsat.
- **Plus de 3000 téléchargements des jeux LudoPrev.**

EN SAVOIR PLUS

- Site de la Carsat Rhône-Alpes, [rubrique « Notre offre de formation »](#)
- La collection des jeux LudoPrev, [à télécharger](#)

Inscrire durablement la santé et la sécurité au travail dans les dispositifs d'enseignement supérieur et professionnel

> Enseignement professionnel

Les partenariats entre la Carsat Rhône-Alpes et les Académies de Lyon et de Grenoble permettent de faciliter la formation ES&ST (enseigner la santé et la sécurité au travail) des enseignants (PRAP IBC, PRAP 2S, ES&ST, SST, risque biologique, risque électrique, CACES) en vue du déploiement de la santé au travail auprès des élèves des lycées d'enseignement professionnel.

Ils favorisent également la mise en œuvre de projets de santé et sécurité au travail (S&ST) par les classes, les établissements ou sur les filières d'enseignement : création de livrets d'accueils, d'affiches de prévention et sécurité, conception et tournage de vidéos de sensibilisation ou de

supports à l'analyse de situations de travail, sensibilisation aux risques incendie et ATEX, déploiement des outils TutoPrev' Accueil et Pédagogie, OlymPrev' (épreuves S&ST entre établissements régionaux d'enseignement adapté - EREA), découverte des métiers en entreprises, etc.

La Carsat Rhône-Alpes agit également avec l'UIMM AURA (Union des industries des métiers de la métallurgie Auvergne Rhône-Alpes), en partenariat avec la Carsat Auvergne, afin d'inciter les CFAI (Centre de formation des apprentis de l'industrie) à réaliser des projets collaboratifs de S&ST dans le secteur industriel : création de jeux pédagogiques, création et déploiement d'outils inspirés de TutoPrev' sur des

sionnels dans les différents dispositifs de formation

métiers spécifiques au secteur industriel (usinage, chaudronnerie), création de modules de formation S&ST contextualisés (chaudronnerie, usinage, logistique), signalétiques ateliers, vidéos de sensibilisation aux risques (chaudronnerie, soudure), affiches sécurité, ainsi que la participation au « bar à jeux » du salon Préventica Lyon 2022.

EN SAVOIR PLUS

- Site de la Carsat Rhône-Alpes, [rubrique « Enseignement professionnel et supérieur »](#)

> Enseignement Supérieur

Dans la continuité de la COG précédente, en partenariat avec l'AGERA (Alliance des Grandes Ecoles Rhône-Alpes Auvergne) et dans le cadre du dispositif régional Elence, il s'agit de poursuivre l'accompagnement et la montée en compétence des établissements d'enseignement supérieur, pour améliorer l'intégration des principes de prévention dans la formation de leurs étudiants.

Pour répondre aux attentes des grandes écoles de management et d'ingénieurs en intégrant leurs enjeux (nouvelles générations, internationalisation, évolution des modalités pédagogiques, mise en relation avec les entreprises...), des interventions au sein des écoles et des réunions collectives permettent de mettre en place des plans d'actions afin de traiter les écarts entre les pratiques des écoles et les référentiels du réseau Assurance Maladie – Risques professionnels : « Bases essentielles en santé et sécurité au travail » pour les écoles d'ingénieurs et « Bases en management et santé au travail » pour les écoles de management.

EN SAVOIR PLUS

- Site de la Carsat Rhône-Alpes, [rubrique « Enseignement professionnel et supérieur »](#)
- Site de l'INRS, [rubrique « Actions en direction de l'enseignement supérieur »](#)
- Site du challenge [SuPerForm](#)

RÉSULTATS

- **6 déploiements TutoPrév'** par les Académies pour les secteurs du BTP, de la maintenance industrielle et de la logistique
- **1 livret sécurité**
- **18 affiches prévention**
- **3 autres actions** (sensibilisation, visites d'entreprises, Olymprev')
- **Sur la seule année 2022, les projets académiques ont mobilisé 18 lycées, 24 classes, 345 élèves.**

Pour mobiliser autrement et aller au-delà, le challenge SuPerForm a été proposé aux grandes écoles. Il s'agit d'un challenge d'élaboration par des étudiants et des entreprises de jeux sérieux (serious game) dans le domaine de la santé et de la qualité de vie au travail, du volet social du développement durable, donc d'une performance globale. Disposer d'outils de formation inédits, ludiques et clé en main dans le domaine de la santé et de la performance au travail est une demande forte. Si l'initiative est régionale, elle vise l'international avec des jeux bilingues français/anglais.

En complément, compte-tenu des actions mises en place en région, un travail en collaboration avec l'INRS et d'autres caisses ont permis de développer et de tester des modules dont le module Prévention & Performance.

RÉSULTATS

- **Une dizaine d'écoles en région a été accompagnée** et elles font évoluer leurs enseignements.
- **10 jeux sérieux ont été créés** et sont libres de droits, adaptables, gratuits, téléchargeables et imprimables.
- **Différentes écoles ont témoigné sur leurs engagements** et leurs actions d'intégration de la santé et qualité de vie au travail dans leurs enseignements : BBA INSECC, ECAM Lyon, ENISE, ENTPE, ESDS, ESQESE, IDRAC Lyon, INSA, ISARA Lyon, Mines Saint-Etienne, Polytech Grenoble et Lyon IAE Lyon.





Zoom programmes régionaux

Réduire les situations dangereuses dans les entrepôts et plateformes logistiques

Les entrepôts et plateformes logistiques (EPL) jouent historiquement un rôle d'intermédiaire entre producteurs (industrie agroalimentaire, mécanique...) et distributeurs (grande distribution...). Depuis quelques années, ils ont un rôle direct et grandissant vers le client avec le développement du e-commerce.

La région Rhône-Alpes comptabilise 716 sections d'établissements et 22 169 salariés relevant de ce secteur d'activité (codes risques 631DA ou EE, ou codes NAF 5210A et B), principalement sur le nord Isère, première zone logistique terrestre de France.

La fréquence des accidents du travail est 2 fois supérieure à la fréquence régionale tous secteurs confondus (source [Statistiques Logistique Carsat Rhône-Alpes, 2021](#)).

L'objectif du programme Logistique était d'intervenir dans les EPL les plus sinistrés afin de réduire les situations dangereuses récurrentes et de promouvoir les bonnes pratiques de conception dans les projets de rénovation ou création d'EPL.

PERSPECTIVES

Avec une région Rhône-Alpes située au carrefour de l'Europe et l'évolution du e-commerce, les interventions sur les entrepôts et plateformes logistiques devraient se poursuivre.

« Ça légitime certains types d'actions de prévention car c'est demandé par quelqu'un d'autre que l'employeur »

Un responsable QSE

EN SAVOIR PLUS

- Site de la Carsat Rhône-Alpes, [rubrique « Logistique et Supply Chain »](#)
- Films de la Carsat Rhône-Alpes à retrouver sur sa chaîne YouTube : témoignages filmés de l'entreprise de e-commerce [Veepee](#), site logistique de [l'entreprise de plasturgie EDA](#) et [entreprise Geodis](#).

RÉSULTATS

- **54 entrepôts et plateformes logistiques suivis**, représentant 56 % des accidents du travail et maladies professionnelles
- **46 projets de conception ou rénovation accompagnés.**

Le partenariat avec le [PILE'S](#) (Pôle d'intelligence logistique) a permis la constitution d'une action collective TMS Pros, incluant des « matinales de la prévention » à destination des entreprises de toute la région.

Les enseignements d'une étude ergonomique approfondie réalisée par [le cabinet Whergo](#) a été traduite en fiches techniques sur différents thèmes : le filmage, l'emballage, le dépotage en escalier...

Une conférence sur le salon Préventica Lyon 2022 « [Une plateforme ou un entrepôt conçu pour travailler en sécurité](#) » a permis à l'entreprise EDA de faire part de son expérience.



Améliorer les conditions de travail dans la filière des produits frais

Intégrée aux métiers de la Supply Chain, la filière des produits frais se retrouve au cœur des activités portées par l'industrie agroalimentaire, le transport, la logistique et la distribution. Pour répondre aux exigences de services attendus, la filière repose sur une organisation où la question de la temporalité des flux et de la palettisation sont prégnantes. Si son niveau de performance n'est plus à démontrer, des difficultés opérationnelles sont constatées qui conduisent à une dégradation des conditions de travail sur l'ensemble de la chaîne de valeur. La Carsat Rhône-Alpes agit auprès des acteurs de la filière et anime la démarche Perspectiv'Supply qui mobilise ainsi les maillons concernés pour agir collectivement dans la mise en place de nouvelles modalités de fonctionnement. Les améliorations proposées invitent notamment à faire évoluer la temporalité des flux, les modèles de palettisation et les emballages.



PERSPECTIVES

Afin de favoriser le déploiement de Perspectiv'Supply, la Carsat Rhône-Alpes consolidera les principes méthodologiques mis en œuvre, développera de nouvelles opportunités d'actions entre donneurs d'ordre et fournisseurs, et contribuera à la réalisation d'une étude d'impact visant à promouvoir de nouveaux modes de fonctionnement bénéfiques au niveau social, économique et environnemental.

RÉSULTATS

- **20 structures impliquées** dans la mise en œuvre de la démarche,
- **14 entrepôts impliqués dans l'amélioration des problématiques opérationnelles** et transverses à l'ensemble de la filière, dans le cadre d'un partenariat national avec U Logistique et du programme TMS Pros.
- **Plusieurs livrables ont été produits** : des repères communs pour détendre les flux et faire évoluer les cahiers des charges palettisation, une fiche « Agir en prévention par la détente des flux » en lien avec la prévention du Covid 19, ainsi qu'une ingénierie, des modèles méthodologiques et des outils d'analyse permettant aux maillons d'agir sur des problématiques amont et/ou aval.

EN SAVOIR PLUS

- Site internet de la Carsat Rhône-Alpes, [rubrique « Logistique et supply chain »](#), rubrique « Par la performance »
- [Site Perspectiv'Supply](#)
- [Fiche « Agir en prévention par la détente des flux » sur le site Ameli/Entreprise/.../Transport routier de marchandises et logistique](#)

CONSTRUCTION BOIS

Améliorer la prévention dans les ateliers et sur les

A côté de l'activité de charpente traditionnelle, la construction de maisons à ossature bois, voire d'immeubles de grande hauteur, se développe. Tant en atelier que sur les chantiers, le secteur de la construction bois représente 66 % des accidents de la filière bois comprenant le travail du bois, la fabrication et la construction ([source Statistiques Filière bois Carsat Rhône-Alpes, 2021](#)). Ces accidents surviennent principalement lors de manutentions manuelles, d'utilisation de machines et outils portatifs, ou encore lors de travaux en hauteur.

Des troubles musculosquelettiques peuvent apparaître, reconnus comme maladies professionnelles, ainsi que certaines affections liées à l'inhalation de poussières de bois.

L'objectif du programme Construction bois était de réaliser un état des lieux dans une cinquantaine d'entreprises afin d'établir des bonnes pratiques de prévention dans le fonctionnement entre les ateliers de fabrication, les livraisons et le montage sur les chantiers.

PERSPECTIVES

Le bois bénéficie d'une image porteuse de produit naturel et local qui contribue au développement du secteur de la construction en bois qui aura besoin de structurer son organisation en prévention.

“ Il faut 3 ans pour installer un relationnel de qualité dans les entreprises. Il y a quelques entreprises qui ont compris que la Carsat n'était pas là pour les embêter ou les sanctionner. ”

Un préventeur de la Carsat



EN SAVOIR PLUS

- Site de la Carsat Rhône-Alpes, entreprise, prévenir les risques professionnels, [rubrique « Construction Bois »](#)

chantiers de construction bois



“ L’approche en sécurité doit être incitative, il faut aller vers les entreprises, les aider. Ça commence par une incitation financière pour mettre un pied dedans, communiquer, passer des messages. La mise en place d’actions, pareil, il faut l’inciter, alors les aides sont toujours très bienvenues et déclenchent la mise en place d’actions dans les entreprises . ”

Partenaire

RÉSULTATS

- **50 entreprises accompagnées**, du diagnostic à la mise en œuvre de mesures prévention
- **72 entreprises aidées financièrement** par la Subvention régionale TPE Bois élaborée par la Carsat Rhône-Alpes
- **5 diagnostics de l’exposition aux poussières de bois réalisés par le FCBA** (institut technologique bois et forêt), dans le cadre d’une convention régionale en lien avec le programme Risques Chimiques Pros
- **6 accompagnements d’entreprises réalisés par l’OPPBT**, dans le cadre d’une convention régionale.

Le partenariat avec [Fibois Aura](#) a été riche avec la participation au [plateau TV du salon Eurobois](#) pour promouvoir les bonnes pratiques, l’animation d’un webinaire en juin 2021, ou encore la promotion de nos aides financières sur leurs supports de communication (site internet, magazine, newsletter).

TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

Réduire les risques liés au chargement / déchargement

Le secteur du transport routier de marchandises connaît des évolutions constantes liées à la concurrence des pays de l'Est, aux nouveaux modes de production (zéro stock, juste à temps...) ou encore à l'évolution de la consommation (livraison du dernier kilomètre...). Plus récemment, la pandémie de Covid 19 a marqué ce secteur avec, pour les conducteurs, des conditions de restauration et d'accueil dans les entreprises fortement dégradées.

Dans ce secteur, la fréquence des accidents du travail est 2 fois supérieure à la fréquence régionale tous secteurs confondus. Le nombre de maladies professionnelles ne cesse d'augmenter ([source Statistiques Auvergne Rhône-Alpes Transport routier de marchandises, Carsat Rhône-Alpes, 2021](#)).

Le programme Transport routier de marchandises, mené conjointement avec la Carsat Auvergne, avait pour objectif d'une part, de mettre en place une organisation de prévention pérenne dans les entreprises et d'autre part, d'améliorer les conditions de chargement / déchargement chez les clients en repérant les situations critiques. Un dernier axe a concerné la prévention de la désinsertion professionnelle grâce aux synergies avec les acteurs (Cap emploi, Sameth, services de prévention et santé au travail, service social des Carsat).

PERSPECTIVES

Les liens tissés avec les partenaires de la profession (AFT, FNTR de la Loire, CPTR des deux Savoie-Dauphiné, FNTR de la Drôme-Ardèche et CHEOPS) seront maintenus pour continuer à promouvoir la prévention dans les entreprises et diffuser les outils et bonnes pratiques.

“ Le dirigeant y est pour beaucoup, si on n'arrive pas à changer les représentations, ça ne fonctionne pas. ”

Un préventeur de la Carsat

“ Le programme est tellement large que pour moi il est forcément bon. On traite tous les soucis que peuvent rencontrer les salariés au quotidien. ”

Partenaire

RÉSULTATS

- **60 entreprises de transport suivies en prévention en Auvergne et en Rhône-Alpes**, du diagnostic à la mise en œuvre de mesures prévention
- **25 entreprises clientes avec une problématique de chargement / déchargement identifiée**,
- **13 modifications de situations à risques sur ces sites clients.**

L'outil [d'aide au maintien dans l'emploi de conducteurs routiers](#) (MDE) développé par la Carsat Rhône-Alpes a été largement diffusé et utilisé par les conseillers de CAP EMPLOI.

Un partenariat avec la FNTR a été signé à Préventica, conduisant à l'animation de clubs prévention (échanges de pratiques) et à l'instauration de Mardi de la prévention (informations) organisés par la CPTR des Deux Savoie-Dauphiné et de la Drôme-Ardèche.

Une autre convention de partenariat a été signée avec la FNTR de la Loire et la CPTR Savoie-Dauphiné pour la réalisation de diagnostics en vue de la conclusion de contrats de prévention.

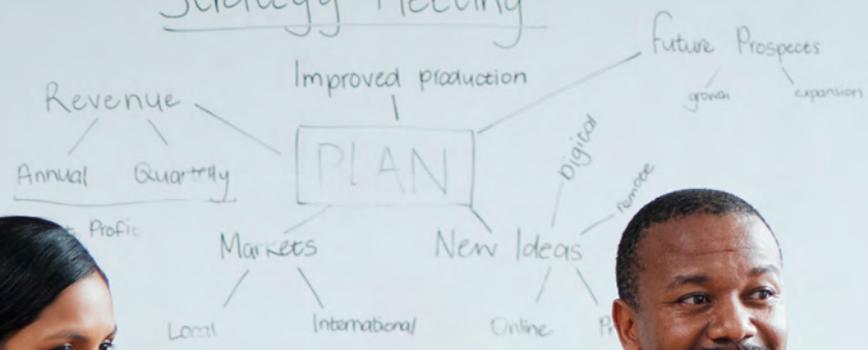
auprès des transporteurs et de leurs clients



EN SAVOIR PLUS

- Site de la Carsat Rhône-Alpes, [rubrique « Transport routier de marchandises »](#)

Strategy Meeting





Zoom programmes expérimentaux

AIDE À DOMICILE

Concilier amélioration des conditions de travail des

Intervenir à domicile dans l'intimité des personnes, se déplacer, ou encore gérer la relation avec les familles, le métier d'aide à domicile présente des situations de travail complexes. Dans ce secteur, la fréquence des accidents du travail reste 3 fois supérieure à la fréquence régionale tous secteurs confondus. Les manutentions manuelles sont la 1^{ère} cause d'accidents du travail, suivie par les chutes de hauteur et de plain-pied. Pour les maladies professionnelles (à 98 % des TMS), le nombre de journées indemnisées a augmenté de presque 40 % depuis 2016 ([source Statistiques Aide à domicile, Carsat Rhône-Alpes 2021](#)).

Face aux enjeux humains, de sinistralité, de maîtrise des coûts liés aux indemnités journalières mais aussi de réduction de l'absentéisme global, les structures d'aide à domicile et les institutions se sont engagées, avec la Carsat Rhône-Alpes, à améliorer la prévention des risques dans ce secteur en articulant qualité de vie des bénéficiaires (qualité de service) et amélioration des conditions de travail.

PERSPECTIVES

Déficit d'attractivité et difficultés de financement ont un impact direct sur les conditions de travail des intervenants à domicile. L'action des Carsat devra nécessairement s'articuler avec celle des autres institutions comme les Conseils départementaux.

RÉSULTATS

- **10 chargés de prévention formés au sein des fédérations départementales de l'ADMR Auvergne Rhône-Alpes**, avec une réunion de réseau annuelle animée par les Carsat Auvergne et Rhône-Alpes.
- **1 premier organisme habilité pour la formation «Animateur prévention, aide et soin à domicile » (AP-ASD), en Rhône-Alpes**
- **La collaboration s'est développée entre la Carsat et les Conseils départementaux lors de réunions plénières sur les risques professionnels.** Elle s'est concrétisée par l'introduction de mesures de prévention dans les conventions signées entre les Conseils départementaux et les structures d'aide à domicile.
- **Des repères clés et des fiches outils ont été créés** pour mettre en place des espaces de discussion sur le travail (EDT), dans les structures, ainsi que pour l'organisation d'équipes semi-autonomes (ESA), à la suite d'une action collective avec un panel d'entreprises de [la fédération UNA](#).
- **Des actions vers les bénéficiaires et leurs familles ont également donné lieu à un flyer de sensibilisation « L'intervention d'une aide à domicile » :** ce que vous pouvez faire pour garantir la qualité de service tout en préservant la santé de l'aide à domicile ».

EN SAVOIR PLUS

- Site de la Carsat Rhône-Alpes, [rubrique « aide à domicile »](#)
- Films de la Carsat Rhône-Alpes à retrouver sur sa chaîne YouTube : 4 témoignages filmés de structures sur les différentes étapes de la démarche : [les équipes à responsabilité élargie](#), [le collectif décroisé](#), [un outil pour transformer](#), [les équipes à responsabilité élargie](#) et [les espaces de discussion sur le travail](#).

salariés et qualité de vie des bénéficiaires



© Grégoire Maisonneuve pour l'INRS

PRÉVENTION & PERFORMANCE

Développer la prise en compte de l'humain dans les

Dans un monde économique en forte mutation (e-commerce, robotisation, digitalisation, agilité, industrie du futur...), les enjeux de performance et leurs modèles associés s'imposent aux entreprises. Dans les politiques publiques à destination des entreprises, les questions de compétitivité et d'emploi sont devenues centrales (réindustrialisation ...).

Il a été constaté que les démarches de performance (amélioration continue, excellence opérationnelle, lean...) menées en entreprise intégraient difficilement les enjeux de santé et pouvaient même conduire à dégrader les conditions de travail. Cela se traduit par une augmentation de la sinistralité, des risques psychosociaux, des troubles musculosquelettiques, de la désinsertion professionnelle et de la précarité sociale.

La Carsat Rhône-Alpes a co-piloté et animé l'expérimentation nationale « Amélioration de la performance par la prévention (AP2) de 2018 à 2023 et le projet partenarial Auvergne Rhône-Alpes Elence « L'humain au cœur de la performance globale des entreprises » (depuis 2018).

Les livrables et bénéfiques sont nombreux pour poursuivre la promotion de la prévention par la performance avec les entreprises de toutes tailles et tous secteurs d'activités : des référentiels méthodologiques et pédagogiques, des brochures et articles dans la revue Hygiène & sécurité du travail de l'INRS, des supports de promotion (films, plaquettes...), des référentiels d'organisation de manifestations partenariales (colloques, conférences, webinaires ...).

PERSPECTIVES

L'évolution des rapports au travail et les enjeux post pandémie de Covid 19 (réindustrialisation, indépendance de nos productions...), vont continuer de poser les questions de santé au travail dans les organisations. La dimension mentale et sociale de la santé sera au cœur des réflexions à venir.

RÉSULTATS

Pour apporter des réponses en prévention adaptées aux défis des entreprises, aujourd'hui et demain, la Carsat Rhône-Alpes a développé en partenariat, des programmes innovants alliant prévention et performance.

- **150 entreprises ont été accompagnées** par une vingtaine de préventeurs (dont 10 en Rhône-Alpes)
- **10 actions collectives inter-entreprises en Rhône-Alpes**
 - > 3 actions Amélioration de la performance par la prévention
 - > 1 action dans la filière des produits frais Perspective'Supply en lien avec la Cnam (depuis 2018)
 - > 2 actions dans le BTP : Santé & Performance (2018 à 2020) et « Partageons la construction » (2021-2022)
 - > 1 action dans l'agroalimentaire « Lean & Santé » (2020-2021)
 - > 1 action dans l'aide à domicile « Santé & Qualité du service » (2019 à 2022)
 - > 1 action dans les Ehpad « Qualité de vie au travail au service du bien-vieillir » (2018 à 2020)
 - > 1 action dans la grande distribution « TMS/Santé – Performance – Commerce » (2021 à 2023).

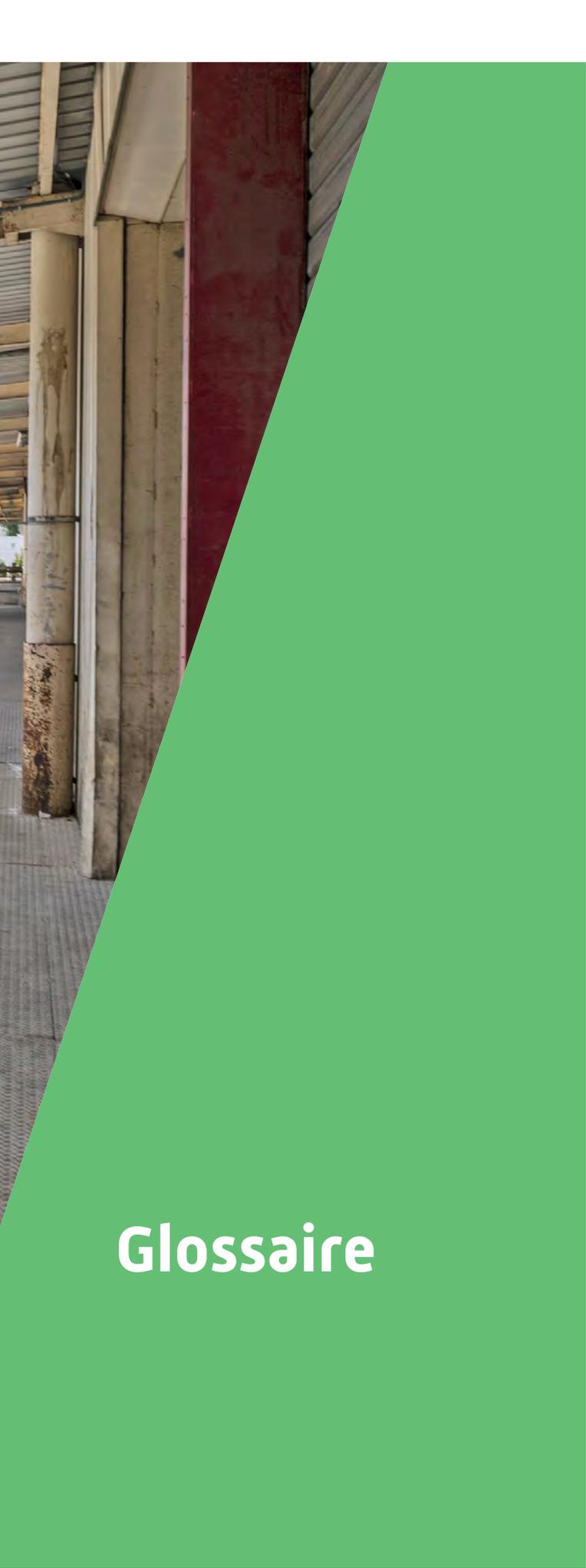
démarches d'amélioration de la performance



EN SAVOIR PLUS

- Site de la Carsat Rhône-Alpes, [rubrique « Par la performance »](#)
- [Site Elence Auvergne Rhône-Alpes](#)
- Films de la Carsat Rhône-Alpes à retrouver sur sa chaîne YouTube :
 - Témoignages des acteurs de l'action AP2 - Améliorer la performance par la prévention : [l'amélioration continue](#), [la coopération](#), [les résultats](#).
 - Témoignages des acteurs de l'action Santé & qualité de service ([cf chapitre sur l'Aide à domicile](#))
 - Témoignages de l'accompagnement Elence : « [Le joint technique](#) » et « [Enedis](#) »





Glossaire

- ACD** : agent chimique dangereux
- ADMR** : association d'aide en milieu rural
- ANACT** : agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail
- AT-MP** : accident du travail – maladie professionnelle
- ATEX (zonage ATEX)** : atmosphère explosive
- Carsat** : caisse d'assurance retraite et santé au travail
- Cheops** : conseil national handicap et emploi des organismes de placement spécialisés (réseau Cap emploi)
- CMR** : cancérogène, mutagène, reprotoxique
- Cnam** : caisse nationale d'assurance maladie
- COG** : convention d'objectif et de gestion
- CPAM** : caisse primaire d'assurance maladie
- Cratmp** : commission régionale des accidents du travail et des maladies professionnelles
- CRRM** : comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles
- CSPS** : coordinateur sécurité et protection de la santé
- CTR** : comités techniques régionaux
- Dreets** : direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
- Ehpad** : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- EREA** : établissements régionaux d'enseignement adapté
- Fibois** : association qui fédère l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois en région
- FNTR / CPTR** : fédération nationale du transport routier / chambre patronale du transport routier
- Gria** : groupement interinstitutionnel amiante
- INRS** : institut national de recherche en sécurité
- LIC** : laboratoire interrégional de chimie
- MOA** : maître d'ouvrage
- MSA** : mutualité sociale agricole (sécurité sociale agricole)
- OPPBTP** : organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics
- PRAP IBC et PRAP 2S** : prévention des risques liés à l'activité physiques, pour les secteurs de l'industrie, du commerce et du bâtiment (IBC) ou pour le secteur sanitaire et social (2S)
- PRST** : plan régional santé travail
- RPS** : risques psychosociaux
- Sameth** : service d'appui au maintien dans l'emploi
- SE** : section d'établissement
- SPSTI** : service de prévention et de santé au travail interentreprise
- SPTPE** : subvention prévention très petites entreprises
- SUMER** : surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels (enquête)
- TMS** : troubles musculosquelettiques
- TOP** : thèmes opérationnels prioritaires, au nombre de 5
- TPE- PME** : très petites entreprises – petites et moyennes entreprises
- UNA** : union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles



Carsat Rhône-Alpes
Prévention des risques professionnels
69436 Lyon cedex 03



preventionrp@carsat-ra.fr

3679

(service gratuit + prix appel)



www.carsat-ra.fr



@Carsat_RA



Carsat Rhône Alpes



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Rhône-Alpes